

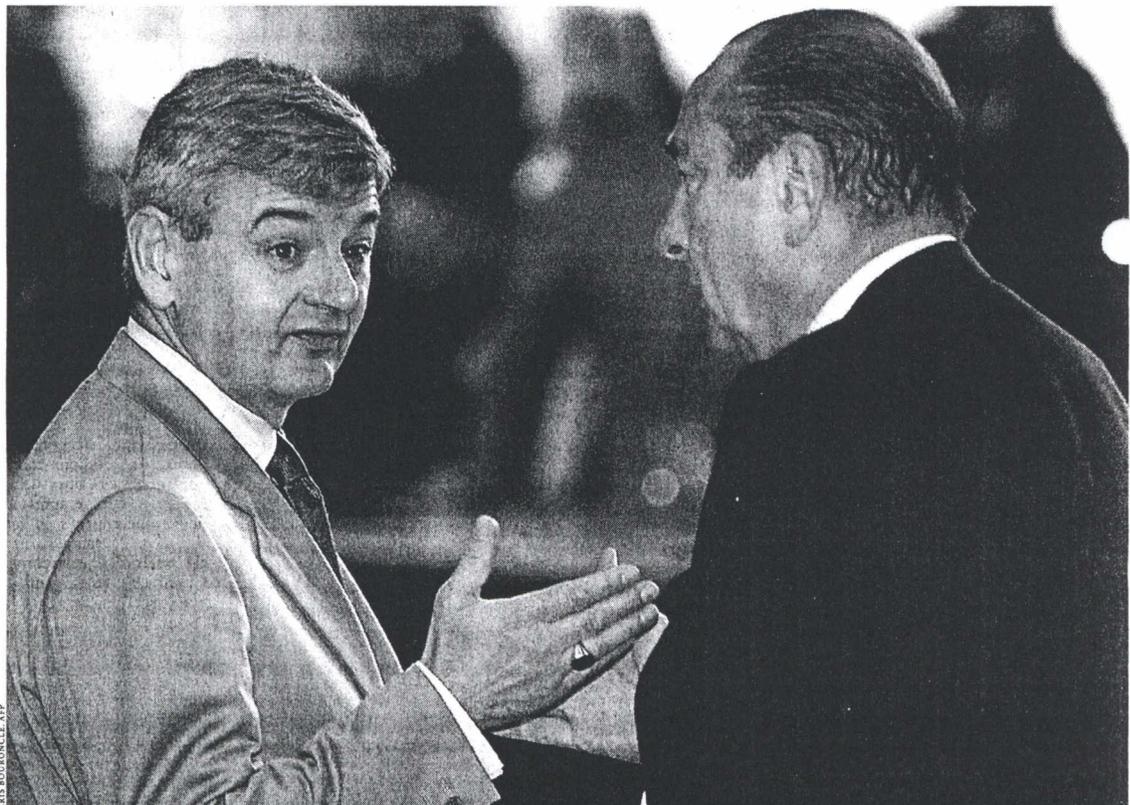
# FISCHER DESSINE LES ETATS-UNIS D'EUROPE

Il propose de créer une fédération proche du système américain.

Strasbourg, envoyé spécial

La «Fédération européenne» de Joschka Fischer ressemble de plus en plus aux «Etats-Unis d'Europe». S'exprimant, hier, à Strasbourg, devant la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen, le chef de la diplomatie allemande a expliqué comment il imaginait les institutions de la fédération qu'il appelle de ses vœux: un président européen élu par un collège de «grands électeurs» désignés au suffrage universel dans chaque Etat, des ministres choisis au sein des gouvernements, une Commission placée sous ses ordres, un Parlement composé de deux chambres, l'une élue directement par les citoyens européens, l'autre réunissant des députés nationaux. «Regardons l'histoire américaine», s'est exclamé Joschka Fischer, qui montre comment on peut, en dépit «d'intérêts très différents, (...) intégrer les réalités nationales».

**Un pas supplémentaire.** La pensée du ministre Vert a sérieusement progressé depuis son discours prononcé à l'université Humboldt de Berlin, le 12 mai. Dans ce texte, il ouvrait des pistes de réflexion sur la future organisation de l'Union à partir d'une question simple: «comment une Union à trente peut-elle fonctionner?» Mais, il se gardait bien d'apporter des réponses toutes faites afin de ne pas effaroucher ses partenaires européens: il se contentait d'énumérer toutes les options, de la plus fédéraliste à la plus intergouvernementale. Ce discours a néanmoins eu le mérite, comme s'en est félicité, hier, Joschka Fischer, d'entraîner un «débat européen, de créer une dynamique». Surtout, le président de la République française, Jacques Chirac, a répondu favorablement à son appel, lors d'un discours prononcé devant le Bundestag, à Berlin, le 27 juin. Le chef de la diplomatie allemande a donc jugé qu'il pouvait faire un pas supplémentaire et préciser ses projets. Il a estimé qu'en 2002, «au plus tard, il faudra débattre de façon sérieuse» de la finalité de la construction communautaire



Joschka Fischer et Jacques Chirac le 28 juin 1999. Le ministre allemand envisage une «coopération renforcée» entre les Etats qui veulent pousser plus avant leur intégration.

afin que la future «Constitution» de l'Europe soit arrêtée avant 2006, date probable du premier élargissement. Pour lui, le sommet de Nice de décembre prochain, au cours duquel doit être décidée une réforme limitée des institutions communautaires – actuellement en négociation au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG) –, est un «premier pas important». Mais, afin de ne pas gêner la présidence française de l'Union, il a refusé de répondre – avec un sourire entendu – à la question de Daniel Cohn-Bendit (France, Vert) qui lui demandait s'il souhaitait que, dès Nice, le principe d'une nouvelle CIG soit arrêté.

Fischer a précisé que, pour lui, mieux valait avancer à quinze.

Cependant, «si les questions ne peuvent être résolues, il faut pouvoir avancer». C'est en cela qu'il faut faciliter les «coopérations renforcées» entre les Etats qui veulent poursuivre leur intégration sans attendre les plus réticents, du moins dans un premier temps. Cette «avant-garde ouverte» fonctionnera en

dehors des institutions actuelles sur le mode de «la coopération intergouvernementale», le droit de veto en moins. **Nouvelle organisation.** Mais, pour le ministre allemand, il ne s'agit que «d'une étape intermédiaire» qui doit être rapidement dépassée sous peine d'un «retour en arrière». Il faut pas-

ser le plus rapidement possible à la «fédération» ce qui implique une nouvelle organisation des pouvoirs. Ce sera l'objet d'une «Constitution» ou «d'un traité, le nom n'a pas d'importance». Fischer estime que le mot de «fédération» ne doit pas faire peur: «La fédération, elle existe déjà à Francfort, à la Banque centrale européenne. L'euro, c'est un pas vers l'objectif final.» Mais, «il n'est pas question de calquer le modèle allemand sur l'Europe». Il propose plutôt de se tourner vers les Etats-Unis.

**Un président fort.** Ainsi, le futur «président de l'Europe» sera élu par un collège de «grands électeurs», eux-mêmes élus par les citoyens. Comme l'expliquait Daniel Cohn-Bendit à l'issue de l'audition de Fischer, en exégète reconnu de la pensée fischérienne, il s'agit ainsi de tenir compte du poids relatif de

chaque pays. Ce «président fort» choisirait ensuite ses ministres dans les Etats et ce «gouvernement», confirmé par le Parlement européen, s'appuierait sur la Commission qui deviendrait une administration fédérale: «Pour moi, la Commission, c'est le lieu de travail communautaire.» Le Conseil des ministres actuel disparaîtrait. Tout le pouvoir législatif serait alors exercé par le Parlement qui compterait deux Chambres, dont l'une serait composée de députés désignés par les Parlements nationaux. Pour Fischer, seul ce système permettra de «tenir compte de la réalité des nations». Un fait national incontournable, selon le chef de la diplomatie allemande qui, pourtant, réagit «au mot de nationalisme comme le cochon qu'on conduit chez le boucher».

JEAN QUATREMER

«La fédération, elle existe déjà à Francfort, à la Banque centrale européenne. L'euro, c'est un pas vers l'objectif final.»  
Joschka Fischer

## Une république de grands électeurs

Les Etats-Unis sont une république fédérale dont le président n'est pas élu au suffrage universel mais par un collège de grands électeurs, élus eux directement au suffrage universel de chacun des 50 Etats (plus le district de Columbia). Chaque Etat a droit à un nombre de grands électeurs au prorata de sa population, égal à celui de ses élus au Congrès (Chambre des représentants et Sénat). Ce sont donc les Etats qui élisent réellement le Président et le vice-président américains. La Constitution américaine énumère les pouvoirs relativement limités de l'Etat fédéral (percevoir des impôts afin de pourvoir à une défense commune et au bien-être général, battre monnaie, politique étrangère, etc.), mais nombre de prérogatives, éducation, justice, peine de mort, police restent au niveau des Etats.